



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**REUNION du 01 avril 2021**

Le 1<sup>er</sup> avril 2021 à 20h 00, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur AYCHET Henri, MAIRE DE SURBA.

Membres présents : Mmes BABY Maryline, BILERI Conception, FOURNIE Sonia, JASPARD Eliane, MARTIN-PIVATO Gisèle, TESTA Marie-Thérèse, Mrs AMARDEILH Dominique, AYCHET Henri, MARROT Georges, MIONI Christophe, PALACIOS Christophe.

Procurations :

Date de la convocation : 26/03/2021.

Secrétaire : Mme FOURNIE Sonia.

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Mr le Maire ouvre la séance ;

- **Approbation du dernier Compte rendu.**

Approuvé à l'unanimité.

➤ **Lecture et vote du compte de gestion et du compte administratif 2020**

Mme Gisèle MARTIN-PIVATO 2<sup>er</sup> Adjoint au Maire, présente le compte administratif 2020.

### **COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL.**

|  |               |
|--|---------------|
| - Section de fonctionnement dépenses ..... | 210 995. 14 € |
| - Section de fonctionnement recettes.....  | 275 028. 89 € |
| - Excédent 2019 reporté.....               | 113 432. 30 € |
| - Soit un solde positif de .....           | 177 466. 05 € |
| <br>                                       |               |
| - Section d'investissement dépenses.....   | 175 532. 93 € |
| - Déficit 2019 reporté.....                | 70 493. 82 €  |
| - Section d'investissement recettes.....   | 175 406. 74 € |
| - Soit un solde négatif de .....           | 70 620. 01 €  |
| <br>                                       |               |
| Excédent global :.....                     | 106 846. 04 € |

### **COMPTE ADMINISTRATIF C.C.A.S.**

|  |             |
|--|-------------|
| - Section de fonctionnement dépenses ..... | 50 €        |
| - Section de fonctionnement recettes.....  | 0 €         |
| - Excédent 2019 reporté.....               | 1 530. 00 € |
| - Soit un solde positif de .....           | 1 580. 00 € |
| <br>                                       |             |
| - Section d'investissement dépenses.....   | 0 €         |
| - Section d'investissement recettes.....   | 0 €         |

Les comptes administratifs étant conformes aux comptes de gestion, ils sont approuvés à l'unanimité.

➤ **Vote du budget primitif 2021.**

**1. Vote des 2 taxes communales :**

Vote du conseil municipal pour se prononcer sur les 2 taxes ; foncier bâti et foncier non bâti. Seules les résidences secondaires sont encore soumises à la taxe d'habitation.

Après délibération, le conseil municipal se prononce à l'unanimité contre une augmentation des taxes communales.

Du fait de la réforme fiscale, le taux 2020 départemental est ajouté au taux 2020 communales.

Taxe foncière Bâti : taux voté - 42.93 %

Taxe foncière non bâti : taux voté – 261. 76 %

**2. Vote des subventions aux associations.**

Il va être demandé aux associations de faire parvenir une demande de subvention ainsi que le bilan financier avant versement de la subvention.

Présentation et lecture du Budget Primitif 2021.

**BUDGET PRIMITIF COMMUNAL :**

Le Budget Primitif est présenté aux membres du Conseil ;

|   |               |
|---|---------------|
| - Section de fonctionnement dépenses..... | 399 589. 04 € |
| - Section de fonctionnement recettes..... | 399 589. 04 € |
| <br>                                      |               |
| - Section d'investissement dépenses.....  | 307 275. 05 € |
| - Section d'investissement recettes.....  | 307 275. 05 € |

**BUDGET PRIMITIF C.C.A.S :**

|   |             |
|---|-------------|
| - Section de fonctionnement dépenses..... | 4 080. 00 € |
| - Section de fonctionnement recettes..... | 4 080. 00 € |
| <br>                                      |             |
| - Section d'investissement dépenses.....  | 0           |
| - Section d'investissement recettes.....  | 0           |

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les budgets.

• **Devis salle polyvalente.**

Présentation de 2 devis de menuiseries aluminium et PVC pour la salle polyvalente (Miroiterie Oriège - Menuiserie du Sédour). 1 devis supplémentaire va être demandé.

• **Devis géomètre pour le bornage du terrain de Florac.**

- 3 devis ont été demandés. Le mieux disant a été retenu. Il s'agit du Cabinet LEFEVRE à Tarascon pour un montant de 3 300. 00 € T.T.C,

• **Questions diverses.**

- Demande de subvention pour l'élaboration d'un logo pour financier un voyage scolaire. Demande refusée,
- Demande d'aide financière du Président du Foyer rural – remplacer le filet du court de tennis pour envisager la reprise de la location du court. Demande accordée,
- Demande de M. BABY Antoine pour un emploi saisonnier. Pour cette année, aucun emploi saisonnier prévu,
- Aménagement de sécurité de l'accès du clocher - mur de l'église Saint Nicolas - pour accéder en tout sécurité aux cloches supérieures. La Sté LAUMAILLE a été retenue pour un montant de 2 232. 00 €. Une subvention sera demandée.

Fin de la séance à 22h 20.

Le maire :

  
Le Maire,  
**Henri AYCHET**